

Le SNCS appelle à la marche pour les sciences le 22 avril 2017

Le SNCS défend depuis toujours les valeurs qui guident les chercheurs, c'est-à-dire toutes les personnes engagées dans la recherche scientifique, dans l'exercice de leurs activités.

La science est un bien commun. Elle se construit et se soutient par l'accroissement des connaissances. Les politiques publiques doivent s'appuyer sur celles-ci pour l'élaboration des lois et règlements, en particulier aujourd'hui dans le domaine de la durabilité globale. En outre l'ensemble des citoyens doit bénéficier, dans tous les domaines, d'une éducation scientifique qui, au-delà des résultats déjà acquis, soutienne la pensée critique. Les politiques publiques doivent augmenter les financements de la recherche au lieu de les restreindre, développer l'emploi scientifique pérenne au lieu de le précariser, et ne pas contraindre les libertés académiques.

Parce que toutes ces valeurs sont aujourd'hui menacées par des forces obscurantistes et des intérêts particuliers, il est plus que jamais urgent que la société prenne en compte ces menaces. La société dans son ensemble, incluant les scientifiques, doit aujourd'hui s'opposer à la seule vision purement utilitariste des sciences et s'appuyer sur elles dans la recherche du bien-être et d'un futur durable pour l'humanité et la biosphère.

La marche pour les sciences (<http://www.marchepourlessciences.fr>) - pour March for Science (<https://www.marchforscience.com>) en anglais - est une initiative de scientifiques des États-Unis en réaction aux récents changements politiques. L'élection de D. Trump suscite à juste titre de vives inquiétudes chez les scientifiques, qui pourraient voir entravé l'exercice de leurs activités de recherche et la diffusion de leurs résultats. Le président des États-Unis D. Trump et des membres de son équipe contribuent en effet avec vigueur à instaurer un système de « post-vérité » dans le but de servir des intérêts politiques et économiques particuliers. Les sciences de l'environnement et les études sur le changement climatique sont particulièrement visées par ces mensonges et ces attaques. Le risque de voir supprimées les données sur le changement climatique de l'EPA (U.S. Environmental Protection Agency) et de la NOAA (National Oceanic and Atmospheric Administration) est réel et des universités américaines ont commencé à mettre en place des systèmes de sauvegarde des données comme le DataRefuge Project (<http://www.ppehlab.org>). La prise de fonction de D. Trump s'est également traduite par la tentative répétée d'interdire d'accès aux États-Unis les ressortissants de certains pays, ce qui a légitimement engendré un véritable effroi, notamment chez les scientifiques des nationalités concernées exerçant aux États-Unis.

Ces événements heurtent les fondements même de la recherche scientifique que constituent la liberté dans l'exercice des activités de recherche et la libre diffusion de leurs résultats. En France, six présidents d'organismes de recherche et d'universités ont diffusé le 20 février 2017 un communiqué de presse (<http://www2.cnrs.fr/presse/communiqu/4891.htm>) pour soutenir la « marche pour les sciences » et pour alerter la population sur le risque que font peser les restrictions budgétaires et le gel des recrutements sur la recherche en France. L'organisation de la marche pour les sciences propose que des défilés se déroulent le 22 avril 2017 dans plusieurs villes de France, dont Paris, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Toulouse et Strasbourg. Le SNCS soutient cette initiative et appelle les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) à participer à cette marche en France, pour soutenir les scientifiques des États-Unis et pour défendre la liberté dans la recherche partout dans le monde. Cette manifestation doit être aussi l'occasion, en cette période électorale, de sensibiliser le grand public à l'enjeu que représente la recherche scientifique. Le SNCS rappelle ses principales revendications, qui ont pour objectif de garantir la liberté dans la recherche et de permettre à la communauté scientifique de jouer pleinement son rôle dans la société :

1. L'emploi scientifique statutaire, pour mettre fin à la catastrophe sociale de la précarité dans l'enseignement supérieur et la recherche et pour permettre à tous les personnels d'exercer leurs activités en toute liberté et dans une perspective de long terme ;
2. Des dotations de base des laboratoires suffisantes pour financer à long terme la recherche fondamentale et la recherche à risque, qui ne peuvent pas être financés par appels à projets ;
3. Un budget de l'enseignement supérieur et de la recherche qui atteigne dans 10 ans 1% du PIB pour la recherche publique et 2% du PIB pour l'enseignement supérieur public ;
4. Une évaluation des chercheurs et des structures de recherche effectuée par leurs pairs, dans des comités constitués de pairs majoritairement élus ;
5. Une politique scientifique et une stratégie nationale de recherche (SNR) élaborées par l'ensemble de la communauté scientifique, telle qu'elle est représentée au Comité national de la recherche scientifique, ce qui impose l'intégration des moyens du PIA dans ceux du ministère de l'ESR ;
6. Une véritable reconnaissance du doctorat avec une rémunération des chercheurs correspondant à leur qualification et une place des chercheurs dans la société à la hauteur des changements très rapides induits par les progrès scientifiques et techniques.